

Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2020

Le Département sort le chéquier

Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2020



Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2020

Le Conseil départemental de Vaucluse fait le point sur ses dernières mesures de soutien au territoire. Entretien avec son président Maurice Chabert qui en évoque les grandes lignes, comme le soutien à l'économie et le financement des associations.

« Ce n'est pas parce que nous sommes confinés que nous ne travaillons pas, prévient immédiatement Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse. Actuellement, le Département c'est déjà plus de 600 employés en télétravail et environ 150 sur le terrain que ce soit sur les routes, le social ou les finances. » Justement côté finance, le Conseil départemental s'est mobilisé pour répondre à l'appel du fond 'Covid-Résistance' lancé par la Région afin de soutenir l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur face à la crise engendrée par le Covid-19.

« La Région a sollicité les collectivités à hauteur de 2 € par habitant. Nous, qui avons été le premier département à répondre, nous donnerons 3 € par habitant, soit 1,8 M€. Une somme qui servira à aider nos entreprises et nos entrepreneurs qui, pour certains, ne disposent plus d'aucunes ressources », insiste Maurice Chabert.

Soutien aux associations

C'est dans un même souci de soutien au territoire que le Département de Vaucluse va profiter d'une nouvelle ordonnance permettant d'augmenter le nombre de procuration par conseiller départemental. De fait, grâce à cela il suffit désormais d'un tiers de l'assemblée pour la faire fonctionner. Ainsi avec 4 à 6 conseillers, disposant du nombre de procurations suffisants, et siégeant dans le respect des règles de confinement il est maintenant possible de valider dans l'urgence certaines délibérations qui seront officialisées ultérieurement dès que la tenue des séances publiques sera possible.

Concrètement cela devrait permettre de verser les subventions départementales à l'ensemble des associations vauclusiennes concernées. « La séance publique du 27 mars dernier, ainsi que celle du 23 mai prochain, ne pourront se tenir, explique le président de l'institution départementale. A cette occasion, nous devons voter des aides au profit d'associations qui en ont plus que jamais besoin en cette période de pandémie. Grâce à cette ordonnance, nous allons pouvoir décider de verser l'intégralité de ces sommes. Nous allons même anticiper les versements de l'ensemble de l'année qui seront payés d'ici 3 semaines. Cela va notamment permettre de soutenir les associations culturelles, comme le Festival d'Avignon ou les Chorégraphe d'Orange avec lesquelles nous sommes conventionnés, et qui ont besoin d'un maximum de soutien. J'espère d'ailleurs que les autres collectivités feront de même. »

Pas de frontières pour le Covid-19

Enfin, évoquant la possibilité d'un déconfinement par région ou même par département comme cela a pu être évoqué, le président Chabert trouverait « ridicule qu'il faille se munir d'une attestation pour traverser le Rhône » si jamais d'aventure une partie du bassin de vie d'Avignon devait se trouver dans ce cas et pas l'autre. Même constat d'incohérence si l'éventualité devrait se présenter dans l'enclave de Valréas (entiièrement cernée par la région Auvergne-Rhône-Alpes) ou dans le secteur de Pertuis « clairement tournée vers la métropole d'Aix-Marseille ».

Ecrit par Echo du Mardi le 10 avril 2020

Chiffres

+1 M€ C'est la somme supplémentaire que le département a consacré ces 30 derniers jours pour le paiement du RSA (Revenu de solidarité active), passant ainsi de 7 M€ à 8 M€ par mois.

5 000 € d'aide du département par semaine à la banque alimentaire 84 afin de n'acheter que des produits vauclusiens.

320 tablettes pour les collégiens n'ayant pas accès aux activités scolaires numériques faute de matériel.

1 tablette par Ephad afin que les résidents puissent maintenir le contact avec leurs proches.